

Caractéristiques techniques

ERC 1500 P G30



Dernière mise à jour: 27.03.2015

	Seau	Couvercle encliquetable DRE 1100 P S00		Couvercle étanche à l'eau DRE 1100 P W00		Couvercle scellable DRE 1100 P V00
Volume nominal [l]	15,0	-		-		-
Volume ras-bord [ml] *	16.000	-		-		-
Volume DIN [ml] * selon DIN 55 542	-	15.300		15.050		16.000
Matière première	PP	PP		PP		PP
Diamètre extérieur [mm]	haut: 292,0 bas: 247,0	288,4		288,4		287,4
Hauteur [mm]	Seau: 306,0	Seau + Couvercle: 307,0		Seau + Couvercle: 308,0		Seau + Couvercle: 315,0
Hauteur de pile avec deux seaux [mm] pour chaque seau supplémentaire	- -	606,0 298,0		601,0 292,0		625,0 309,0
Version de l'anse	Anse métallique avec poignée rouleau	-		-		-
Conditionnement des seaux vides sur Europalette [pcs.]	495	2.750		2.750		2.200
Hauteur des palettes [m]	2,01	1,90		1,90		1,97
Adapté aux agitateurs	non	non		non		non
Conseil pour le housage des palettes de seaux remplis	Epaisseur de film 100µm *** (respecter les indications du fabricant de housses)					
Nombre max. de seaux dans la pile ****	2-fois	3-fois ***		4-fois	5-fois	6-fois
Poids maximum de conditionnement par seau (en kg)	26,2 **	22,5		12,1	7,5	5,1

* Tolérance +/- 5% ** Le poids maximum par seau est limité par la charge admissible de l'anse. *** Profil standard **** Sur demande, nous envisagerons d'autres profils de charge.

Conditions-cadres techniques

Edition 2019_11

L'utilisation correcte de nos produits est liée à des conditions-cadres techniques. Seul leur respect permet d'éviter d'endommager nos produits, le produit de remplissage ou les machines de remplissage ou de générer des problèmes logistiques. En cas de non respect des conditions-cadres techniques, nous ne garantissons aucune caractéristique technique de nos produits et rejetons toute responsabilité en cas de dommages causés aux clients ou aux utilisateurs. Cette exclusion de responsabilité s'applique à la fois aux dommages causés à nos produits et à ceux causés au produit de remplissage, mais également aux dommages consécutifs causés à d'autres biens juridiques du fait d'une mauvaise manipulation de nos produits. Sauf convention contraire, nos caractéristiques et conditions-cadres techniques s'appliquent tacitement à l'ensemble de nos contrats de livraison. Il est à noter que seule la version actuelle de nos caractéristiques et conditions-cadres techniques affichée sur notre site Internet est considérée comme valable. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques. Cette fiche technique est notre propriété. Il est interdit de la dupliquer ou de la rendre accessible à des tiers sans notre autorisation expresse.

Influence du produit de remplissage

Même si les matières premières que nous utilisons affichent une excellente compatibilité chimique, divers produits chimiques peuvent avoir une influence sur les matériaux utilisés. De ce fait, les produits de remplissage peuvent avoir un effet non négligeable sur les caractéristiques de nos emballages en plastique. Par exemple, la stabilité mécanique de nos emballages est réduite par l'action de gonflement de produits agressifs (par ex. solvant). Pour vous aider à vérifier la compatibilité de possibles produits de remplissage avec nos emballages, vous pouvez consulter les listes de résistances sur notre site Internet. Néanmoins, comme nous ne pouvons assumer aucune garantie quant à la compatibilité du conditionnement avec le produit de remplissage concerné, il est essentiel que les clients réalisent des tests de transport et de stockage spécifiques pour vérifier si le conditionnement est adapté avant de l'acheter en série.

Stabilité mécanique

Sauf mention contraire explicite, les valeurs maximales indiquées dans les caractéristiques techniques par rapport au poids et au nombre de piles se basent sur les conditions limites suivantes : Température de stockage 20 °C, durée de stockage 6 mois sur des Europalettes horizontales et normées, logistique avec des camions classiques (pas d'envoi à l'unité) sur des routes dans un état acceptable et avec des contraintes maximales satisfaisant à la directive VDI 2700. Les conditions indiquées ne doivent en aucun cas être dépassées (ainsi, il ne faut par exemple pas empiler 2 palettes l'une sur l'autre). Sur simple demande, nous pouvons réaliser un devis pour toute condition de stockage ou de logistique différente (par ex. un remplissage à chaud, une logistique de chaîne du froid, un transport maritime ou aérien, un transport sur de longues distances avec des routes en mauvais état, etc.). Néanmoins, l'utilisation de nos conditionnements dans de telles conditions nécessite toujours que le client effectue des tests de transport spécifiques.

Arrimage du chargement

Nos conditionnements sont appropriés pour un transport debout et nécessitent pour cela un arrimage suffisant. L'arrimage se rapporte au chargement complet, mais tout particulièrement aux unités de chargement individuelles (par ex. des palettes individuelles complètes) situées sur la surface de chargement du moyen de transport (camion, wagon de train, etc.). L'arrimage des unités de chargement comprend la sécurisation du conditionnement sur le support de charge (par ex. Europalette) pour éviter que les produits ne glissent, ne tombent ou que quelqu'un ne grimpe dessus, mais aussi la protection contre l'humidité, la saleté, le rayonnement solaire direct, les dommages mécaniques, etc. (par ex. au moyen d'une gaine rétractable en PE sans trou ni pli suffisamment résistante et rétractable). Les méthodes d'arrimage appropriées pour les unités de chargement sont décrites dans la directive VDI 3968. Pour les données relatives aux sollicitations lors du transport, veuillez consulter les directives VDI 2700 et 2702.

Conditions de stockage et de valorisation	Les plastiques que nous utilisons se détériorent sous l'effet des UV et/ou lorsqu'ils sont soumis à de basses températures et ramollissent s'ils sont soumis à des températures élevées. Les rayonnements UV sont susceptibles de faire pâlir la teinte des articles colorés, voire de la faire disparaître complètement. Nous ne pouvons donc pas garantir la moindre caractéristique du conditionnement en cas de rayonnement UV, pas plus que nous ne pouvons assurer qu'il reste adapté au transport de marchandises dangereuses. Veuillez donc éviter absolument un rayonnement UV direct et utiliser nos produits à une température située entre 10 °C et 30 °C. Nos produits doivent être manipulés précautionneusement, en particulier tant qu'ils affichent une température basse (éviter de heurter, de frapper ou encore de lancer l'unité d'emballage). Des tests effectués avec des palettes filmées ont montré que dans une pièce normalement tempérée et si le couvercle est fermé, l'emballage se réchauffe d'env. 2,5 °C/heure. Si nos emballages sont donc stockés par ex. à -10 °C, il est recommandé de les laisser pendant au moins 8 heures dans une pièce normalement tempérée avant de les remplir afin que l'emballage atteigne une température de +10 °C. Par ailleurs, nos produits doivent être stockés dans un environnement sec et propre ; un stockage à l'air libre ne convient pas à nos emballages. Si le stockage n'est possible qu'à l'air libre, il faut prendre des mesures spécifiques pour protéger l'emballage de transport et/ou les produits, notamment des UV (par exemple en utilisant des stabilisateurs UV). Veuillez prendre contact avec nous à ce sujet. Lors du déballage, nos produits ne doivent être ni coupés, ni entaillés (pas même de façon superficielle). Les polyoléfinés ont tendance à se briser à de tels endroits lorsqu'ils sont soumis par la suite à des contraintes. Pour ouvrir les emballages de transport (films étirables ou thermorétractables, cartons), n'utilisez donc aucun couteau à lame ouverte mais des coupe-films ou des outils de coupe ne représentant aucun risque d'endommagement pour nos produits.
Compatibilité alimentaire	Des informations complètes sur l'adéquation de nos produits aux denrées alimentaires figurent dans notre déclaration de conformité, que vous recevrez sur demande.
Poids	Les poids actuels de nos articles sont indiqués sur nos factures.
Tolérances	Conformément aux dessins techniques.
Aptitude aux secousses	Une aptitude aux secousses ne peut être garantie que si le plateau de pression de secousse est posé à plat (à condition d'utiliser du caoutchouc mousse) et que les valeurs de pression d'appui et de serrage ainsi que la durée des secousses se situent dans les zones en vigueur sur le marché et sont adaptées au conditionnement.
Étanchéité	L'étanchéité de nos conditionnements peut être adaptée de façon limitée par la combinaison d'un seau et de divers couvercles. Veuillez noter que la compatibilité d'une combinaison seau/couvercle donnée avec une application spécifique ne peut être vérifiée que par des tests à réaliser par le client.
Propriétés de barrière	C'est au client de vérifier si les propriétés de barrière de nos conditionnements conviennent à son application spécifique. En cas de besoin, nous pouvons ajuster certaines propriétés de barrière. Nous ne pouvons faire aucune déclaration générale quant à la compatibilité des propriétés de barrière de nos conditionnements.
Utilisation	Nos produits sont conçus et fabriqués en tant qu'emballages à usage unique. Certaines caractéristiques du conditionnement ne sont donc garanties que dans le cadre d'un premier remplissage. Pour la manipulation de conditionnements remplis, il est nécessaire de se conformer aux prescriptions légales (par ex. la loi sur la manipulation des charges ou les règles de prévention des accidents en cas d'accrochage et de levage de conditionnements via l'étrier ou d'autres choses semblables). En cas de remplissage supplémentaire, nous excluons toute garantie et toute demande de réparation de dommages. Les conditionnements dotés d'anses ou de poignées en plastique doivent respecter certaines règles de manipulation. Pour savoir à quel point ils peuvent entrer en ligne de compte en fonction de l'environnement d'utilisation, il est de la responsabilité du client d'interroger au préalable de façon critique le responsable de la mise sur le marché.

Pour les emballages en polypropylène transparent, en matière régénérée (externe) et en plastique bio, il faut partir du principe que la stabilité mécanique et la ductilité sont réduites. Les emballages en matière régénérée (externe) et en plastique bio présentent en outre d'autres caractéristiques techniques limitées. Pour tous les matériaux susnommés, les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques par rapport au nombre de piles et au poids du contenu ne peuvent pas être prises en compte. L'adaptation à votre application spécifique doit être contrôlée et vérifiée par des tests à effectuer par vous-même. Sauf accord contraire, aucune garantie n'est offerte pour les emballages réalisés dans les matériaux susnommés.

Durabilités

Sauf mention contraire explicite, nos produits doivent être traités dans l'espace de 12 mois après la production, à l'exception des emballages pour marchandises dangereuses. Pour les emballages pour marchandises dangereuses, le législateur prévoit une durée d'utilisation maximale de 5 ans à compter de la date de fabrication, sauf si une durée d'utilisation moindre est prescrite en raison de la matière à transporter.

Indépendamment de cela, aucun emballage présentant des signes d'endommagement ou une diminution de sa résistance ne doit être utilisé.

Le traitement d'étiquettes « In-Mold » (IML) est limité par nos partenaires à 12 mois maximum. Une fois ce délai écoulé, nous ne pouvons donc plus prendre le risque de les traiter. Les IML avec une durée de stockage de >12 mois sont cédés à nos clients avec une facture, même si au bout de 9 mois, nous les informons de la présence de stocks éventuels afin de leur laisser un temps de réaction suffisant.